

REPUBLIQUE FRANCAISE

21060023500068

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE de BREIL sur ROYA**

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION BREIL SUR ROYA

**SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE de BREIL sur ROYA**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : BUDGET EAU ET ASSAINISST

ANNEE 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	532 063,58	474 409,22
	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 57 654,36
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	532 063,58	532 063,58

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	85 000,00	232 240,16
	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 147 240,16	(si solde positif)
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	232 240,16	232 240,16
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	764 303,74	764 303,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	298 752,00		298 752,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	70 370,00		70 370,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	51 000,00	0,00	51 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	85 000,00	85 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	23 941,58		23 941,58
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	447 063,58	85 000,00	532 063,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 532 063,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 159,22	5 159,22
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	52 000,00	0,00	52 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 840,78	0,00	8 840,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	19 000,00	19 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	60 840,78	24 159,22	85 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 147 240,16

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 232 240,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	449 550,00		449 550,00
72	Production immobilisée		19 000,00	19 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	700,00	5 159,22	5 859,22
	Recettes d'exploitation - Total	450 250,00	24 159,22	474 409,22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

57 654,36

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

532 063,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		85 000,00	85 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	85 000,00	85 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

147 240,16

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

232 240,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	233 380,00	298 752,00	
605	Achats d'eau	10 080,00	10 752,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	23 000,00	23 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	5 000,00	
6066	Carburants	2 600,00	1 600,00	
613	Locations, droits de passage et servitudes diverses	5 000,00	0,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	85 000,00	152 000,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 040,00	13 000,00	
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	200,00	200,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 500,00	1 200,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	96 960,00	92 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	137 000,00	70 370,00	
621	Personnel extérieur au service	137 000,00	70 370,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	3 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	3 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		371 380,00	372 122,00	
66	Charges financières (b)(8)	66 392,00	51 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	66 392,00	51 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(9)	20 000,00	0,00	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges	20 000,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		23 941,58	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		457 772,00	447 063,58	
023	Virement à la section d'investissement	166 113,39	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	92 499,45	85 000,00	
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorp	92 499,45	85 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		258 612,84	85 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		258 612,84	85 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		716 384,84	532 063,58	

+

RESTES A REALISER 2015 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	532 063,58
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET EAU ET ASSAINISST	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-3-A1

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marcs	464 000,00	449 550,00	
7011	Ventes d'eau	245 000,00	237 500,00	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	48 000,00	75 300,00	
70128	Autres taxes et redevances	27 000,00	0,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	117 000,00	116 250,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	18 000,00	18 000,00	
7062	Redevances d'assainissement non collectif	4 000,00	1 500,00	
7068	Autres prestations de services	5 000,00	1 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		464 000,00	449 550,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	227 384,84	700,00	
774	Subventions exceptionnelles	220 384,84	0,00	
778	Autres produits exceptionnels	7 000,00	700,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		691 384,84	450 250,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	25 000,00	24 159,22	
72	Production immobilisée	20 000,00	19 000,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerc.	5 000,00	5 159,22	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	24 159,22	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		716 384,84	474 409,22	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	57 654,36
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	532 063,58
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		8 840,78	
218	Autres immobilisations corporelles		8 840,78	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	
Total des dépenses d'équipement			8 840,78	
16	Emprunts et dettes assimilées	61 412,00	52 000,00	
1641	Emprunts en euros	61 412,00	52 000,00	
Total des dépenses financières			61 412,00	52 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			61 412,00	60 840,78
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	25 000,00	24 159,22	
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 000,00	5 159,22	
1391	Subventions d'équipement	5 000,00	5 159,22	
	Charges transférées	20 000,00	19 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	19 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			25 000,00	24 159,22
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			86 412,00	85 000,00

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

147 240,16

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

232 240,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	161 056,01	147 240,16	
1068	Autres réserves	161 056,01	147 240,16	
Total des recettes financières		161 056,01	147 240,16	
TOTAL RECETTES REELLES		161 056,01	147 240,16	
021	Virement de la section d'exploitation	166 113,39	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	92 499,45	85 000,00	
28158	Autres	92 499,45	85 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		258 612,84	85 000,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		258 612,84	85 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		419 668,85	232 240,16	

+

RESTES A REALISER 2015 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	232 240,16
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		57 159,22	57 159,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		52 000,00	52 000,00
1641	Emprunts en euros	52 000,00	52 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 159,22	5 159,22
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 159,22	5 159,22
020	Dépenses Imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources	57 159,22	0,00	D001 147 240,16	204 399,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	85 000,00	III 85 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	85 000,00	85 000,00
28158	Autres	85 000,00	85 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	85 000,00	0,00	0,00	147 240,16	232 240,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 204 399,38
Ressources propres disponibles	IV 232 240,16
Solde	V = IV - II (6) + 27 840,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.